

ASEA Violon



480 AGENTS



23 300 HABITANTS

4^e commune de l'agglomération
grenobloise, membre de
Grenoble-Alpes Métropole

SERVICE

La Ville de Fontaine recherche pour son Conservatoire à Rayonnement Communal - La Source (Projet culturel, pédagogique et artistique à dominante musicale dans un équipement intégrant le conservatoire de musique, 3 salles de spectacles, des studios de répétition...) un poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique discipline violon (F/H) dans le cadre d'un remplacement de congé maternité.

MISSIONS

En tant qu'expert artistique et pédagogique, l'enseignant de violon développe la curiosité et l'engagement artistiques des élèves. Il transmet un large répertoire tout en s'intégrant dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement.

1. Enseignement d'une discipline artistique : le violon

- Communiquer techniquement des gestes artistiques (corps, instrument) dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe.
- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation.
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité.
- S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études.
- Inscrire son activité d'enseignement dans le projet d'établissement.

2. Organisation et suivi des études des élèves

- Identifier et accompagner le projet personnel de l'élève.
- Accompagner l'élève dans la découverte et l'appropriation des moyens propres au développement de sa pratique.
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves.
- Conseiller les élèves et les accompagner dans leur orientation.

3. Évaluation des élèves

- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif.

- Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective.
- Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques.

4. Conduite et accompagnement de projets pédagogiques, artistiques et culturels

- Concevoir et planifier la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires (rencontres, médiation artistique, expositions, actions de diffusion et de création, etc).
- Proposer et négocier les modalités de mise en œuvre des projets en cohérence avec les orientations de l'établissement.
- Identifier et développer des partenariats en lien avec les projets.

5. Pratique artistique

- Se confronter aux différentes productions artistiques sur sa discipline.
- Identifier et appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques.
- Organiser et animer ses réseaux professionnels.

PROFIL ET COMPÉTENCES

- Diplôme DUMI ou DE et formation instrumentale DEM
- Connaissance du Schéma National d'orientation pédagogique du ministère de la culture.
- Sens de l'organisation, adaptabilité et neutralité indispensables
- Pédagogie et qualités relationnelles attendues

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Poste en **remplacement** sur le grade d'Agent Territorial d'Enseignement Artistique (B),
- Rémunération statutaire : traitement indiciaire, régime indemnitaire.
- Prise en charge possible d'une mutuelle et/ou prévoyance labellisée + COS38 + COSACAF+ prise en charge des abonnements de transports en commun à hauteur de 75%, abonnement vélo à 100%, participation au RIE.
- Temps de travail : 18 heures de face à face pédagogique + 13,5 heures d'accessoires nécessaires aux obligations de service

CONTACT DRH	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	POSTE À POURVOIR LE
Les candidatures avec lettre de motivation et CV à adresser, à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville B.P. 147 - 38603 FONTAINE CEDEX ou par mail recrutement@ville-fontaine.fr	30 Juin 2024	Septembre 2024